

Communiqué de presse // 16.06.2016

Juin 2016

Inscriptions en STAPS : le ministère laisse faire !



Pour le ministère, l'inscription à l'université n'est qu'une gestion de flux qui peut se résoudre par un programme informatique. Les lycéen.ne.s qui veulent faire des études supérieures savent maintenant ce qui est advenu des vœux qu'ils ont formulés sur le logiciel Admission post-bac (APB). La ministre se félicite que davantage de jeunes ont obtenu leur vœu 1 (48,1%, contre 47,4% en 2015) dès le premier tour (il y en aura deux autres d'ici à mi-septembre). Elle constate une baisse de 60% des filières qui seront concernées par le tirage au sort. Pour les STAPS, le problème perdure. Plus d'1 jeune sur 4 n'a pas reçu de réponse positive et est donc victime des capacités d'accueil limitées !

STAPS, une filière particulièrement sous tension, un manque de moyens récurrent

Le nombre d'étudiant.e.s en STAPS est en constante augmentation. Pour beaucoup, l'accueil se jouera à pile ou face ! Ce gouvernement, tout comme le précédent, n'a pas réagi pour répondre à cette évolution. L'impossibilité pour des bachelier.e.s de s'inscrire en STAPS est la conséquence directe du manque de moyens matériels et humains des établissements. Leur capacité d'accueil est liée à des infrastructures qui ne sont pas suffisantes, mais également à un manque de postes pour assurer l'accueil et l'encadrement de l'ensemble des étudiant.e.s.

STOP !

Les organisations étudiantes (UNEF, ANESTAPS) ont dénoncé la situation, le SNESUP-FSU et le SNEP-FSU interpellent à nouveau le gouvernement. Ils demandent :

- qu'une programmation pluriannuelle d'investissement dans les infrastructures sportives soit décidée et que des travaux soient engagés afin d'augmenter les capacités d'accueil ;
- la mise en place de mesures exceptionnelles assorties de créations de postes fléchés vers la filière STAPS pour que la rentrée prochaine soit plus sereine ;
- **la fin de toute procédure de tirage au sort et l'accès de droit pour chaque bachelier.e aux filières de STAPS.**

Le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU déplorent qu'aucune ambition quant au développement des activités sportives et culturelles ne soit reprise dans la STRANES.

Contacts

Syndicat National de l'Éducation Physique : Christian Couturier, 06 77 33 51 21

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur : Hervé Christofol, 01 44 79 96 21